

CHAPITRE PREMIER

LEON XIII ET LE TIERS-ORDRE FRANCISCAIN

“Ma réforme à moi, c’est la règle du Tiers-Ordre de Saint François”. Cette phrase de Léon XIII citée en exergue de nombreux livres de spiritualité et transmise de générations en générations dans les milieux franciscanisans, montre un intérêt certain du chef de l’Eglise pour cette association. A une époque où la question sociale est largement posée, où les efforts des pionniers comme Ketteler en Allemagne, Van Vogelsang en Autriche, Mermillod en Suisse, Manning en Angleterre, Harmel en France, Ireland et Gibbons aux Etats-Unis¹ - pour ne citer que les principaux - vont aboutir à la publication de l’encyclique *Rerum Novarum*, en quoi consiste cette réforme que le Pape confie au mouvement franciscain ?

Ayant adhéré à cet ordre séculier en 1872², alors qu’il était archevêque de Pérouse, Léon XIII, durant tout son pontificat, soutiendra cette association, ne tarissant pas d’éloges sur elle,

¹ Rappelons qu’au moins Mgr Ketteler, Mgr Mermillod, le Cardinal Manning et Léon Harmel appartenaient au Tiers-Ordre franciscain.

P. NORBERT, *La ligue catholique par excellence ou le Tiers-Ordre franciscain*, Vanves, 1892.

Les trois évêques n’ont probablement exercé aucune influence directe sur l’orientation sociale du Tiers-Ordre. Cependant, l’étude de l’abbé LEMIRE, *Le Cardinal Manning et son action sociale*, Paris 1893, n’a certainement pas laissé indifférent, surtout dans le Nord de la France.

² C’est sous l’influence d’un capucin, le Père Antonin de Reschio que Léon XIII adhéra au Tiers-Ordre de Saint François. P. NORBERT, *Vie de Léon XIII, tertiaire franciscain et recueil complet de ses actes en faveur du Tiers-Ordre de Saint François*, Saint-Brieuc, 1894, p. 26-28.

élaborant en sa faveur quatre documents³ dont le principal - l'encyclique *Auspicato* - marquera le renouveau du Tiers-Ordre. Ces déclarations, pourtant, ne peuvent être séparées de l'ensemble de ses interventions.

Les débuts d'un pontificat.

A son avènement, l'impression générale était qu'un fossé était définitivement creusé entre l'Eglise et le monde moderne. Les problèmes du monde semblaient bien étrangers à l'Eglise. Le marquis de Vogüé, témoin à Rome de l'avènement du nouveau Pape en 1878, écrivait : "Son couronnement nous parut un simulacre de réalités évanouies, l'exaltation d'un fantôme... Nous emportâmes de cette cérémonie l'impression d'une chose finissante"⁴.

A sa mort au contraire, en 1903, bien que l'Eglise de France soit à la veille de pâtir sous le coup de la séparation, l'impression est tout autre. Entre les deux dates, il y a eu de nombreuses interventions et surtout la célèbre encyclique de 1891.

Le Pontificat de Léon XIII n'a pourtant pas commencé par des déclarations fracassantes en matière économique. Le Pape a traité d'abord de questions politiques⁵, s'en prenant au libéralisme politique et à l'anarchisme. Puis critiquant les libéraux qui voulaient exclure toute intervention économique capable de modifier le statu quo social du laisser faire capitaliste, ses soucis vont se déplacer

³ *Auspicato concessum est* (17 Septembre 1882).

Misericors Dei Filius (30 Mai 1883), Constitution sur la règle du Tiers-Ordre franciscain.

Humanum genus (20 Avril 1884), contre la franc-maçonnerie.

Quod auctoritate (22 Décembre 1885), annonçant un jubilé pour l'année suivante.

⁴ Georges JARLOT, *Doctrine pontificale et histoire (1878-1922)*, Rome, 1964, p. 32.

⁵ Georges JARLOT, *ibid.* ;

Jean-Yves CALVEZ et Jacques PERRIN, *Eglise et société économique. L'enseignement des papes, de Léon XIII à Pie XII*, Aubier, 1959, p. 104 sq.

vers le domaine social. En même temps, ses pensées s'adaptaient aux changements de la situation européenne..

En France, "Les progrès du socialisme et du mouvement ouvrier mettent *la question sociale* au premier plan des préoccupations des années 1890"⁶. De fait, la loi Waldeck-Rousseau de 1884, accordant le bénéfice de l'association à tous les gens de même métier, donne un cadre légal à l'organisation ouvrière et au syndicalisme. De là, l'accroissement des effectifs du parti ouvrier français de Jules Guesdes - dans la ligne du collectivisme marxiste -, la création des Bourses du travail en 1887 et leur fédération en 1892, la création de la C.G.T., en 1895, à laquelle s'intégrera, un peu plus tard, la fédération des Bourses, à la mort de Fernand Pelloutier... Les grèves, comme celle de Decazeville en Janvier 1886 ou l'agitation du 1er Mai 1891 pour la journée de huit heures, à l'appel des guesdistes, et marquée par la fusillade de Fourmies, sont des manifestations de la mutation qui s'opère.

C'est à ce moment où la réflexion du Pontife romain glisse du terrain politique au domaine social que se situent les grandes interventions en faveur du Tiers-Ordre franciscain.

Léon XIII et le Tiers-Ordre.

La première⁷, de loin la plus importante, est publiée à l'occasion du septième centenaire de la naissance de Saint François d'Assise. Le Pape y invite les tertiaires à ne pas se borner à la sanctification personnelle et à rétablir la tradition de l'apostolat social. Après un large rappel des origines, le texte conclut : "le caractère de notre siècle se rattache, pour plusieurs raisons, au

⁶ Jean-Marie MAYEUR, *Les débuts de la troisième république (1871-1898)*, Seuil, 1973, p. 193.

⁷ *Auspicato*, du 17 Septembre 1882.

caractère des temps de Saint François”. En conséquence, de même que le mouvement franciscain contribua à l’origine à la rénovation de la société, de même doit-il en être aujourd’hui. Le remède privilégié aux maux de la société actuelle, c’est le Tiers-Ordre franciscain. Aux mêmes maux les mêmes remèdes à savoir la restauration des institutions franciscaines.

Les raisons invoquées, particulièrement intéressantes, sont de deux ordres :

- “Comme au douzième siècle, la charité s’est affaiblie de nos jours : la vraie charité pour les petits et les pauvres diminue chaque jour”.
- “Au temps de François, l’erreur multiple des Albigeois, soulevant les foules contre le pouvoir de l’Eglise, avait troublé l’Etat en même temps qu’elle ouvrait la voie à un certain socialisme. De même aujourd’hui, les fauteurs et propagateurs du naturalisme se multiplient. Ils rejettent la soumission due à l’Eglise, méconnaissent la puissance civile elle-même. Ils approuvent la violence et les séditions dans le peuple, mettent en avant le partage des biens, flattent les convoitises des prolétaires, ébranlent le fondement de l’ordre civil et domestique”.

Les institutions franciscaines apparaissent alors comme un remède à ces maux en encourageant le renoncement aux jouissances terrestres et en favorisant le rétablissement de la paix sociale :

- “Si elles florissaient, la foi, la piété, l’honnêteté des mœurs fleuriraient aussi” et... “les chrétiens unis par les liens de fraternité auraient pour les pauvres et les indigents le respect convenable”.
- “En outre, pénétrés de la religion chrétienne, tous sauraient de sources certaines que c’est un devoir de conscience d’obéir aux autorités légitimes et de ne léser qui que ce soit en aucune chose...”

Ainsi, cette forme d’association qu’est la fraternité franciscaine apparaît comme étant un bon remède et au libéralisme et au socialisme.

La conséquence de tout cela est un peu inattendue pour le critique moderne mais semble couler de source pour l'auteur de document : "La question des rapports du riche et du pauvre, question qui préoccupe tant les économistes, sera parfaitement réglée par cela même qu'il sera bien établi et avéré que la pauvreté ne manque pas de dignité, que le riche doit être miséricordieux et généreux, le pauvre content de son sort et de son travail ; puisque ni l'un ni l'autre n'est né pour ces biens périssables : et que l'un doit aller au ciel par la patience, l'autre par la libéralité".

Deux ans plus tard, l'encyclique *Humanum Genus* propose encore le Tiers-Ordre franciscain comme remède à la franc-maçonnerie, au même titre que les corporations de métiers qui seraient à adapter et à restaurer en fonction des besoins nouveaux. Mais cette déclaration et celles qui suivront n'apporteront rien de vraiment original par rapport au premier texte. On y retrouve ces deux tendances :

- celle d'une part à considérer que le remède aux maux de notre temps est d'ordre moral : "La source des maux qui nous accablent et des périls qui nous menacent est la négligence des vertus chrétiennes"⁸.
- celle d'autre part à penser que l'inégalité entre le riche et le pauvre est naturelle, voulue par Dieu et qu'en conséquence le riche doit faire l'aumône et le pauvre accepter son indigence : "Le Tiers-Ordre est une véritable école de liberté, d'égalité, de fraternité... Nous parlons de l'égalité qui, établie sur les fondements de la justice et de la charité, ne rêve pas de supprimer toute distinction entre les hommes, mais excelle à faire, de la variété des conditions et des devoirs de la vie, une harmonie admirable et une sorte de merveilleux concert dont profitent naturellement les intérêts et la dignité de la vie civile"⁹.

⁸ *Misericors Dei Filius*, du 30 Mai 1883. Voir aussi *Auctoritate*, du 22 Décembre 1885.

⁹ *Humanum Genus* du 20 Avril 1884.

Une conception pyramidale de la société.

Dans ses déclarations sur le Tiers-Ordre franciscain, Léon XIII cherche donc le moyen de restaurer l'ordre social chrétien. Mais il reste tributaire d'une conception de la société très pyramidale qui remonte loin, jusque dans l'ancien régime.

Cette conception en France reste vivace et bien établie aussi bien chez les économistes et les politiques que chez les hommes d'Eglise¹⁰. On proclama, tout au long du dix-neuvième siècle, que l'inégalité des conditions est un fait social et nécessaire, naturel, voulu par Dieu ; que la seule voie de salut est l'état dans lequel la Providence nous place. La religion parut avoir pour but de donner le secret de toutes les inégalités, de prêcher la résignation et d'encourager la patience. Elle eût pour fonction de maintenir une certaine stabilité sociale.

Citons, pour exemple, ces déclarations - parmi tant d'autres - du Cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, qui vante en 1844 le secret des cloches en ces termes : "En appelant le pauvre aux leçons du pasteur, en le conviant au banquet eucharistique et aux solennités de la religion, la cloche adoucit les peines de sa condition, rend moins amer le pain de la misère, et lui procure, par la pompe de nos cérémonies, les seules jouissances qu'une sauvage incrédulité a cependant essayé plus d'une fois de lui ravir".

Et, poursuit le Cardinal, le seul remède à la misère, c'est l'aumône. Peu importe la justice, absurdes sont les initiatives des novateurs socialistes : "Au fond de toutes les combinaisons des

¹⁰ Pierre HAUBTMANN, *Proudhon, Genèse d'un antithéisme*, Mame, 1969, p. 157-216. La manière d'envisager les rapports sociaux, dit-il, est pratiquement la même entre 1700 et 1850. Tout se passe comme si la révolution française et l'idéologie des droits de l'homme n'avaient pas pris place, dans le courant de l'histoire, entre ces deux dates ; et comme si l'essor du machinisme et du prolétariat industriel n'étaient pas venu modifier les données du problème.

novateurs, c'est toujours le plagiat, la parodie de l'évangile, toujours le principe apostolique qu'on retrouve, car l'inégalité naturelle reparaît, en dépit de toutes les tentatives égalitaires qu'on chercherait à ressusciter... La parole du Maître aura jusqu'à la fin son accomplissement. Toujours, vous aurez des pauvres parmi vous"¹¹.

Les déclarations de ce genre sont fréquentes. Les conséquences sociales sont particulièrement lourdes. Le 12 Février 1849, Louis Veuillot, tertiaire franciscain, déclare dans l'Univers : "La société a besoin d'esclaves ; elle ne peut subsister qu'à ce prix. Il est nécessaire qu'il y ait des hommes qui travaillent beaucoup et qui vivent chichement".

Telle est bien la mentalité qui règne encore, quarante ans plus tard, dans le Nord de la France, là même où le mouvement démocrate chrétien sera le plus actif. Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, avec lequel l'abbé Lemire et l'abbé Six eurent quelques difficultés, évoquant, dans son mandement de carême en 1894, "ce qu'on appelle aujourd'hui l'injustice des inégalités sociales", commente le verset de l'évangile "vous aurez toujours des pauvres parmi vous". Ailleurs, il condamne "l'égalité chimérique", refuse le "monopole redoutable de l'Etat", conclut en appelant "sur le pauvre les bienfaits du riche et sur le riche la reconnaissance du pauvre. Nous voulons les unir comme des frères par les liens de la charité"¹².

Mettant sous les yeux de leurs retraitants la lettre des

¹¹ MIGNE, *Collection intégrale et universelle des auteurs sacrés*, 1855-1856, t. 14, c. 345, 375-376.

¹² Propos cités par Jean-Marie MAYEUR, *Un prêtre démocrate, l'Abbé Lemire (1853-1928)*, Casterman, 1968, p. 167. Il n'est pas étonnant, ajoute l'auteur, que dans ces conditions, l'archevêque ait désapprouvé la collaboration des prêtres, professeurs dans les collèges libres, à des journaux et revues ; qu'il ait frappé l'abbé Six (le fondateur du journal *La Démocratie Chrétienne*) et pris la défense de l'Association catholique des patrons du Nord lors de sa visite en 1896.

archevêques et évêques de Belgique du 8 Septembre 1895, les Jésuites de Mouvaux, qui exercent une influence importante sur les patrons catholiques du Nord, n'affirment-ils pas aussi que c'est cette conception seule qui doit inspirer toute action sociale, à savoir : "se soumettre aux profonds desseins de Dieu qui a voulu dans la communauté du genre humain, et l'inégalité des classes, et une certaine égalité entre elles par leur entente cordiale".

Le congrès de l'Association catholique des patrons du Nord, tenu à Mouvaux en Mai 1896, fait également l'éloge des sociétés de secours mutuels en ces termes : "C'est une erreur de croire que les ouvriers puissent trouver dans ces institutions tout ce qui leur est nécessaire. Le patronage des maîtres sera toujours pour eux le principal moyen de sécurité"¹³.

Certes, les interventions de Léon XIII ne sont pas aussi tranchées. Mais elles restent bien tributaires de telles conceptions. Ce n'est qu'en 1891 qu'il stigmatisera, au grand scandale de la majorité des catholiques, la "misère imméritée" de la classe la plus nombreuse. Auparavant, comme le dit Pierre Haubtmann¹⁴, on a l'impression qu'il se trouve plus ou moins enfermé dans un dilemme : ou laisser parler son cœur au risque de troubler "l'ordre établi par la providence de Dieu", ou accepter les conséquences extrêmes de l'ordre pyramidal.

¹³ Maurice MONTUCLARD, *Conscience religieuse et démocratie*, p. 65. On comprend dès lors l'attachement des patrons du Nord aux syndicats mixtes et leur opposition aux syndicats indépendants. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les démocrates chrétiens et même Léon Harmel, entrent en conflit avec eux sur cette question.

¹⁴ Pierre HAUBTMANN, *Proudhon, Genèse d'un antithéisme*, p. 196.

“Allez au peuple”.

L'intérêt de ses interventions, pourtant, réside dans le fait d'avoir pris conscience de toute la fermentation de renouvellement d'alors que l'élément institutionnel de l'Eglise avait quelque peine à intégrer. Cherchant à réconcilier l'Eglise et le peuple, il encourage ses prêtres à l'action missionnaire, témoin cette déclaration à Mgr Germain, évêque de Coutances, en Décembre 1893 : “Conseillez à vos prêtres de ne pas s'enfermer entre les murs de leur église ou de leur presbytère, mais d'aller au peuple et de s'occuper de tout cœur de l'ouvrier, du pauvre, des hommes des classes inférieures. En notre temps surtout, il faut combattre les préjugés et combler l'abîme entre le prêtre et le peuple. Il faut faire sentir à tous l'influence salubre de la religion. Que le prêtre, sans jamais se lasser, donne ses soins à l'ouvrier, qu'il aille le voir, qu'il le fréquente et qu'il lui rende personnellement des services matériels, quand cela est nécessaire, et toujours des services spirituels. En un mot, que le prêtre se souvienne que l'évangile doit être annoncé aux pauvres”¹⁵.



Les déclarations de Léon XIII donnèrent une impulsion indéniable à l'institution franciscaine et encouragèrent la création de nombreuses fraternités. Mais sur le plan social, elles ne furent guère, dans l'immédiat, suivies d'effet et le Pape lui-même s'en plaignit¹⁶. Peut-être encouragèrent-elles les catholiques sociaux dans leur

¹⁵ Cité par Pierre DABRY, *Les Catholiques républicains. Histoire et Souvenirs (1890-1903)*, 1905, p. 429.

¹⁶ P. NORBERT, *Vie de Léon XIII...* p. 143. *Annales franciscaines*, Janvier 1890.

action, et plus particulièrement le Cardinal Langénieux¹⁷, Léon Harmel et Albert de Mun à conduire à Rome les fameux pèlerinages du Travail qui rassemblèrent 1400 ouvriers en 1887, 4000 en 1889, et préparèrent la promulgation de l'encyclique *Rerum Novarum*¹⁸.

En fait, il faudra attendre 1891 pour trouver dans l'encyclique franciscaine un champ d'application effectif en matière sociale. *Auspicato* inspirera bien le renouveau et l'orientation sociale du Tiers-Ordre franciscain, mais *Auspicato* relu à la lumière de *Rerum Novarum*, comme nous le verrons par la suite.

¹⁷ L'archevêque de Reims fut reçu dans le Tiers-Ordre le 14 Novembre 1881. P. NORBERT, *La ligue catholique...*, p. 85.

¹⁸ Ce mouvement des pèlerinages, marquant l'attachement de la "France du travail" au Pape, dut s'interrompre quelques années. "En 1891, en effet, Harmel projeta d'amener à Rome 20.000 ouvriers et seules les circonstances imprévisibles empêchèrent la réalisation de ce dessein. Le 20 Octobre, un incident stupide survenu au cours d'un pèlerinage de la Jeunesse Catholique ameuta contre la France et les français des masses populaires que travaillaient encore de vieilles rancunes et surtout un anticléricalisme virulent. On vit une insulte voulue à la mémoire du roi Victor-Emmanuel dans l'inscription d'un jeune ("Vive le Pape") sur le registre du Panthéon. Un assaut en règle fut donné au palais Farnèse cependant qu'il fallait rembarquer en hâte les pèlerins pour éviter le pire devant la carence des autorités de police. Durant six ans, les pèlerinages furent interrompus et ne reprirent par la suite qu'à un rythme ralenti". Maurice VAUSSARD, *Histoire de la Démocratie chrétienne*, Seuil, 1956, p. 54. A partir de 1893, les congrès ouvriers prirent la relève de ces pèlerinages.